





Informations de base	
<b>2007/0260(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Pêche dans des zones en dehors de l'Atlantique Nord: statistiques sur les captures nominales des États membres. Refonte  Abrogation Règlement (EC) No 2597/95 1994/0198(CNS) Modification 2012/0343(COD)	
<b>Subject</b>  3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation 3.15.06 Industrie, produits et statistiques de la pêche	



Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b> Affaires juridiques		SZÁJER József (PPE-DE)	19/12/2007
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>PECH</b> Pêche		MORILLON Philippe (ALDE)	19/12/2007
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>		<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Justice et affaires intérieures(JAI)		2927	2009-02-26
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Service juridique		BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/11/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0760 	Résumé
19/02/2008	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
28/05/2008	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
04/06/2008	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0218/2008	

17/06/2008	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0274/2008	Résumé
17/06/2008	Résultat du vote au parlement		
26/02/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
11/03/2009	Signature de l'acte final		
11/03/2009	Fin de la procédure au Parlement		
31/03/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0260(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation Règlement (EC) No 2597/95 1994/0198(CNS) Modification 2012/0343(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 285-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/57059

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">PECH</span>	PE402.573	03/04/2008	
Projet de rapport de la commission		PE405.792	05/05/2008	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0218/2008	04/06/2008	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0274/2008	17/06/2008	Résumé
<b>Conseil de l'Union</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Projet d'acte final	03620/2008/LEX	11/03/2009		
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Pour information	COM(2007)0740 	23/11/2007		
Document de base législatif	COM(2007)0760 	29/11/2007	Résumé	

Document de suivi	<a href="#">COM(2018)0016</a> 	12/01/2018	
Document de suivi	<a href="#">COM(2023)0163</a> 	24/03/2023	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>	
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

Acte final
<a href="#">Règlement 2009/0216</a> <a href="#">JO L 087 31.03.2009, p. 0001</a> <span style="float: right;"><a href="#">Résumé</a></span>

## Pêche dans des zones en dehors de l'Atlantique Nord: statistiques sur les captures nominales des États membres. Refonte

2007/0260(COD) - 17/06/2008 - Texte adopté du Parlement, 1<sup>ère</sup> lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 656 voix pour, 8 voix contre et 20 abstentions, en 1<sup>ère</sup> lecture de la procédure de codécision, une résolution législative approuvant la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la communication de statistiques sur la captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord (refonte).

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. József **SZAJER** (PPE-DE, HU), au nom de la commission des affaires juridiques.

La proposition a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement, du Conseil et de la Commission.

## Pêche dans des zones en dehors de l'Atlantique Nord: statistiques sur les captures nominales des États membres. Refonte

2007/0260(COD) - 29/11/2007 - Document de base législatif

**OBJECTIF** : refonte du règlement relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord (adaptation à la nouvelle procédure de réglementation avec contrôle).

**ACTE PROPOSÉ** : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

**CONTENU** : la codification du règlement (CE) n° 2597/95 du Conseil du 23 octobre 1995 relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord a été entamée par la Commission. Le nouveau règlement devait se substituer aux divers actes qui y sont incorporés.

Entre-temps, la décision 1999/468/CE du Conseil fixant les modalités de l'exercice des compétences d'exécution conférées à la Commission (comitologie) a été modifiée par la décision 2006/512/CE, qui a introduit la procédure de réglementation avec contrôle pour les mesures de portée générale ayant pour objet de modifier des éléments non essentiels d'un acte de base adopté selon la procédure de codécision.

Conformément à la déclaration conjointe du Parlement européen, du Conseil et de la Commission relative à la décision 2006/512/CE, pour que cette nouvelle procédure soit applicable aux actes déjà en vigueur adoptés selon la procédure visée à l'article 251 du traité, ceux-ci doivent être adaptés conformément aux procédures applicables.

Il est donc proposé de convertir la codification du règlement (CE) n° 2597/95 en une refonte afin d'introduire les modifications nécessaires pour l'adaptation à la procédure de réglementation avec contrôle.

## **Pêche dans des zones en dehors de l'Atlantique Nord: statistiques sur les captures nominales des États membres. Refonte**

2007/0260(COD) - 11/03/2009 - Acte final

OBJECTIF : refonte du règlement relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord (adaptation à la procédure de réglementation avec contrôle).

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE) n° 216/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord (refonte).

CONTENU : la codification du règlement (CE) n° 2597/95 du Conseil du 23 octobre 1995 relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones en dehors de l'Atlantique du Nord a été entamée par la Commission. Le nouveau règlement devait se substituer aux divers actes qui y sont incorporés.

Entre-temps, la décision 1999/468/CE du Conseil fixant les modalités de l'exercice des compétences d'exécution conférées à la Commission (comitologie) a été modifiée par la décision 2006/512/CE, qui a introduit la procédure de réglementation avec contrôle pour les mesures de portée générale ayant pour objet de modifier des éléments non essentiels d'un acte de base adopté selon la procédure de codécision.

En conséquence, la codification du règlement (CE) n° 2597/95 a été convertie en une refonte afin d'introduire les modifications nécessaires pour l'adaptation à la procédure de réglementation avec contrôle.

Aux termes du nouveau règlement, la Commission sera en particulier habilitée à adapter la liste des zones statistiques de pêche et de leurs sous-divisions et la liste des espèces. Ces mesures devront être arrêtées selon la procédure de réglementation avec contrôle.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 20/04/2009.